



regroupement familiale droit etrangere

Par **lulumor**, le **18/04/2013** à **16:14**

Bonjour, je suis française depuis 10 ans mariée avec un français et nous avons un enfant de 8 ans. Tous les deux nous travaillons pour la fonction publique et nous sommes propriétaire d'une maison. J'ai ma mère qui est ouzbek et habite en Ouzbekistan. Chaque fois de faire venir ma mère en France est longue cela nous coûte cher: visa plus les billets d'avion. En sachant que en tant que grand mère elle nous aide énormément. J'aimerais savoir si il y a une possibilité de faire une visa longue séjour ou regroupement familial ou une autre solution que elle puisse venir quand bon lui semblera.

Merci par avance.

Par **Helaury**, le **18/04/2013** à **18:50**

[Regroupement familial.](#)